



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.3/2000/3
20 janvier 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

**COMITÉ D'EXPERTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT
DE MARCHANDISES DANGEREUSES**

**Sous-Comité d'experts du transport des
marchandises dangereuses**
(Dix-huitième session, 3-14 juillet 2000,
point 5 d) de l'ordre du jour)

**DIVERS PROJETS D'AMENDEMENT AU RÈGLEMENT TYPE SUR LE
TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES**

Emballages

Peintures et encres

Transmis par l'expert de l'Argentine

1. D'après l'instruction d'emballage P001, pour les Nos ONU 1133, 1210, 1263 et 1866, les matières transportées en quantités inférieures à 5 litres n'ont pas à satisfaire aux épreuves dans certaines conditions d'emballage.

2. Dans le Code IMDG, au paragraphe 3.2.6 de l'introduction de la Classe 3, les autres prescriptions prévues sont les suivantes :

Règlement type ONU

Les matières peuvent être transportées en chargements palettisés, en caisses-palettes ou en autres charges unitaires, par exemple emballage individuel, housse rétractable ou étirable

Code IMDG

Les emballages peuvent être transportés sur une palette avec un **plateau en plastique** ou **en carton** et une **enveloppe en plastique** ou **en carton** recouvrant les emballages, le tout couvert d'une housse extensible.

La différence de texte entre les Recommandations de l'ONU et le Code IMDG provoque quelques contestations pour le transport, et l'expert de l'Argentine propose que le Sous-Comité examine cette question.

3. Une autre question concerne en outre le transport de ces produits en emballages de 5 litres maximum étant donné que le Code IMDG contient des prescriptions relatives à la viscosité :

Règlement type ONU

Aucune prescription concernant la viscosité

Code IMDG

Aucune épreuve n'est prescrite pour les emballages si la viscosité est supérieure à 200 mm²/s à 23 °C dans le vase de l'ISO de 6 mm de diamètre.

Comme indiqué dans les Recommandations, les matières apparentées aux peintures du No ONU 1263 peuvent comprendre les solvants liquides pour peinture analogues aux nonanes, hydrocarbures aliphatiques, toluène ou hydrocarbures aromatiques; d'après l'instruction P001, aucune épreuve n'est exigée pour les emballages 1A1 de 5 litres.

L'expert de l'Argentine considère que les emballages 1A1 destinés au transport des solvants liquides de faible viscosité pour peintures (No ONU 1263) devraient être soumis à une épreuve sauf s'ils sont contenus dans des emballages combinés.
